

# Les effets des quotas de genre

Ce projet vise à étudier les effets des quotas de genre. Ces quotas représentent un outil favorisant l'accès des femmes à des postes de pouvoir, notamment dans les sphères économique, politique et sociale. L'utilisation de cet outil est cependant très débattue et les travaux académiques montrent des effets contrastés. Dans ce projet, nous profitons d'une expérience unique : l'introduction d'un quota de genre, en 1990, dans les compétitions de clubs d'échecs en France. Cette expérience nous offre le recul temporel nécessaire pour étudier les effets du quota. En outre, nous observons l'ensemble des joueurs et leurs performances au cours du temps. Ces atouts nous permettent d'établir des résultats clés concernant l'entrée et les progrès des femmes dans un environnement très concurrentiel.

## Axe Discriminations et politiques catégorielles

Equipe de recherche:

José De Sousa



Professeur d'économie à l'Université Paris-Saclay et affilié au LIEPP.

Muriel Nierdele



Professeur d'économie à l'Université de Stanford.

### La ségrégation verticale

Malgré des décennies de progrès, les femmes restent sous-représentées dans la partie supérieure de la distribution des revenus, un phénomène souvent appelé « plafond de verre » ou « ségrégation verticale ». Par exemple, en Europe, les femmes représentent 45% de la population active, mais seulement 5% des PDG. Les politiques de quotas de genre permettent-elles de réduire cette ségrégation verticale?

### Une expérience unique

Afin d'étudier cette question, nous bénéficions d'une expérience unique : l'introduction, d'un quota de genre, en 1990, dans les compétitions de clubs d'échecs en France. Cette expérience offre de nombreux avantages :

- Un recul temporel de 25 ans pour étudier les effets du quota.
- La possibilité de mesurer de manière très fine la performance des joueurs, grâce à leur Elo (score qui permet d'évaluer le niveau des joueurs).
- L'observation au cours du temps de tous les joueurs d'échecs, classés en France et dans le monde.

### Un environnement masculin et très concurrentiel

En principe, ce qui compte aux échecs, c'est la compétence plutôt que l'âge, la taille ou le genre. Pourtant, les échecs constituent un environnement essentiellement masculin, avec une forte ségrégation verticale. Alors que les femmes représentent 11% des joueurs classés internationaux, on ne compte actuellement qu'une seule femme dans le Top 100 mondial et 7 dans le Top 500. Sur les 1684 grands maîtres internationaux d'échecs, seuls 37 sont des femmes. Les préjugés à l'égard des femmes sont également courants.

### Le quota de genre

La Fédération française d'échecs a introduit un quota de genre dans ses compétitions de clubs en obligeant chaque équipe à être composée d'au moins une femme. L'introduction de cette politique est sujette à variation dans le temps et selon les divisions. La politique a été introduite en 1990 en première division, en 1991 en 2ème division, et en 1992 en 3ème division. Elle a ensuite été introduite et abandonnée en 4ème division, respectivement en 2003 et 2013.

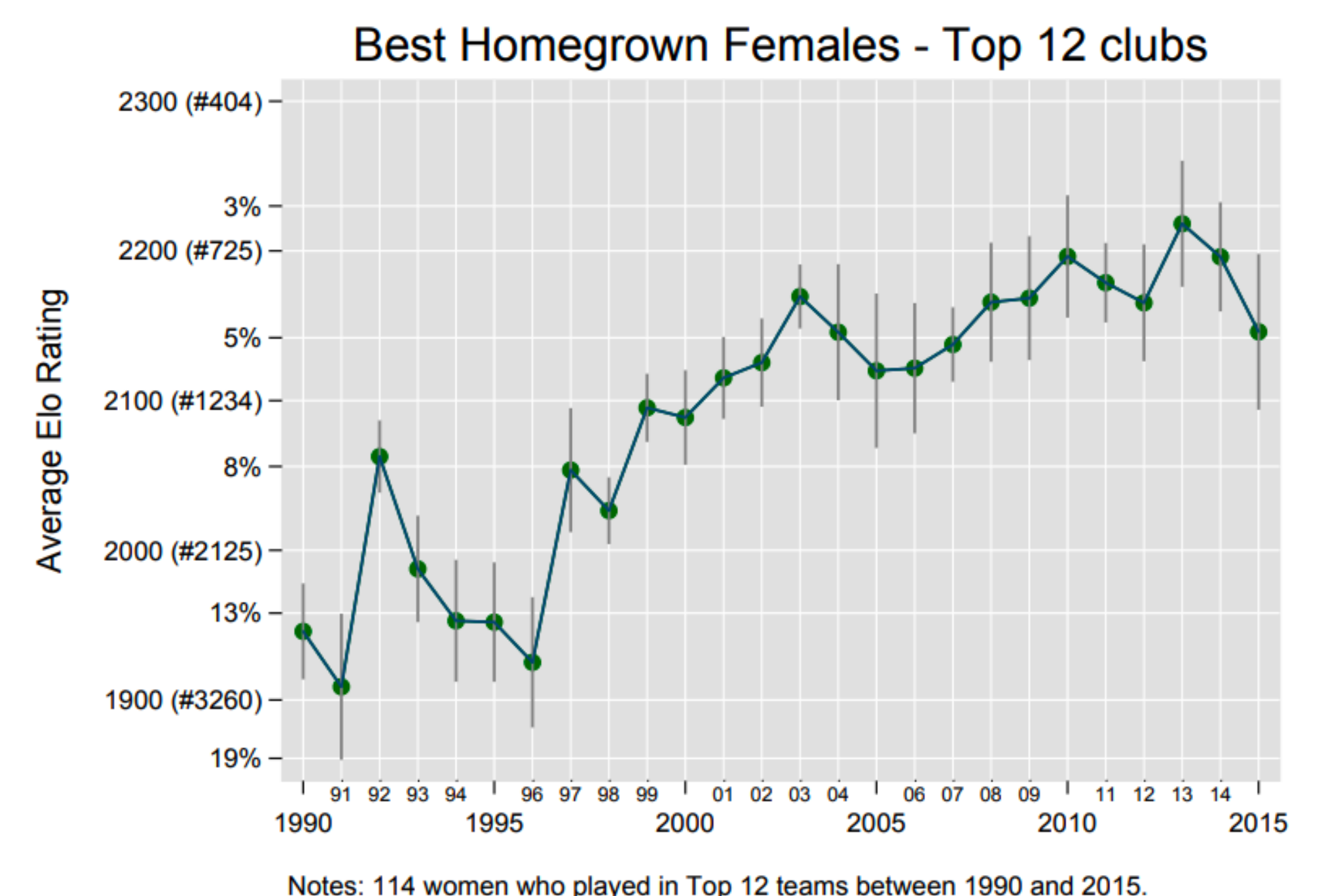
### La marge extensive

A partir des données sur les échecs en France de 1986 à 2015, nous observons deux résultats clés :

1. **Une entrée importante** : la part des femmes jouant aux échecs a augmenté régulièrement au cours du temps (6% en 1986 versus 16% en 2015).
2. **Un strict respect du quota** : le nombre de femmes participant aux compétitions par équipes est resté en moyenne constant.

### La marge intensive

Quel impact a eu l'introduction du quota sur la marge intensive, c'est-à-dire sur la performance des femmes ayant participé au quota ? L'impact a été très positif comme le montre la figure suivante :



Le classement Elo moyen de l'ensemble des femmes a progressé de manière assez nette sur la période. En 1990, les meilleures joueuses « homegrown », ayant appris à jouer aux échecs en France, avaient un classement moyen les plaçant aujourd'hui autour de la 3000<sup>ème</sup> place. En 2015, leur classement moyen leur permet d'atteindre la 700<sup>ème</sup> place environ.

### Une comparaison globale

Les femmes ont progressé dans l'absolu mais aussi en relatif. Elles ont progressé par rapport aux hommes en France, sans que cela ne nuise à ces derniers. Les hommes ont ainsi augmenté leur classement Elo moyen mais relativement moins.

Les femmes en France ont aussi progressé par rapport aux joueuses et joueurs d'autres pays de l'Union européenne, dans lesquels aucun quota n'a été implémenté (ou sous des formes moins contraignantes).